

04

ÉLECTION  
2024



09

CCATM  
APPEL À  
CANDIDATURE



25

COLLECTE  
DES DÉCHETS





**BLD ARCHITECTURE**  
BOURGUIGNON-LINDEKENS-DECOURTY

Rue de la Conserverie, 4/1 - 4250 GEER  
019/32.33.54 - info@bldarchitecture.be  
[www.bldarchitecture.be](http://www.bldarchitecture.be)



**Bureau d'Architecture**  
**Raphaël TERREUR scsprl**

Architecture - Responsable PEB - Certificateur PEB

Rue Champinotte, n°12 à B-4254 LIGNEY (GEER)  
Tél. : 0478 20 30 74 Mail : rt.architecte@gmail.com

[www.rt-architecte.be](http://www.rt-architecte.be)



**Fiduciaire du Geer**  
SPRL

*Une collaboration en toute confiance*

T. 019 58 88 07 Rue de la Belle Vue, 2  
4250 Boëlhe

**Comptabilité - Fiscalité - Bureau social**  
Gérance Jean-Marie HALING  
Yves-Marie DABOMPRÉ  
info@fidugeer.be - [www.fidugeer.be](http://www.fidugeer.be)

**PLASTIQUES**

**de Stexhe**

Ch. Romaine, 56  
4252 OMAL  
Tél. : 019/58 81 13



Bâtiment - Industrie - Agriculture

E-mail : [info@destexheplastic.be](mailto:info@destexheplastic.be)

**SRL Chez Nicole**

Rue de la Conserverie, 3  
4250 Geer  
[chez.nicole@proximus.be](mailto:chez.nicole@proximus.be)  
019/588 154

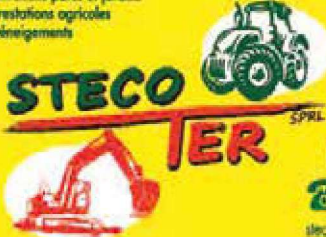


\* Station Essence \*

\* Alimentation Générale - Boulangerie - Sandwicherie \*

\* Loterie Nationale - Tabac - Journaux \*

Entretien parcs et jardins  
Prestations agricoles  
Déneigement



**STECONTER** SPRL

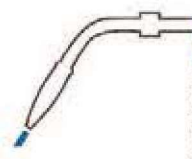
Terrassements  
Bentes TP - Egouttages  
Aménagements extérieurs

Rue de l'Eglise, 14 - 4250 GEER  
☎ 0477 - 70.53.85  
[stecoter@proximus.be](mailto:stecoter@proximus.be) • TVA BE0505 972 883

✉ [crabbe.noemie@gmail.com](mailto:crabbe.noemie@gmail.com)  
☎ 0473 55 49 90  
📍 4250 Geer



**Noémie Crabbe**  
ACCOMPAGNEMENT ÉMOTIONNEL



ETABLISSEMENTS PHILIPPE MOUREAU

**MOUREAU**

Constructions Métalliques  
Soudage : Acier - Inox - Fonte - Aluminium  
Entretiens Industriels  
Réparation machines agricoles  
Réparation remorques et containers  
Tous travaux de sous-traitance

Rue des Broucks, 100/A 4252 Omal- Geer  
GSM 0496.20.54.59

**HESBAYE**



**FROST**



**Chauffage - Sanitaire**  
Installation - Entretien - Dépannage  
Traitement de l'eau  
Entretien  
Mécanicien d'entretien

0470/71.23.53 - [info@colletluc.be](mailto:info@colletluc.be)  
TVA BE0686986365  
[www.colletluc.be](http://www.colletluc.be)



# SOMMAIRE ...



## LE MOT DU BOURGMESTRE

|       |                                                 |
|-------|-------------------------------------------------|
| 3     | Le mot du Bourgmestre                           |
| 4-6   | Législature 2024-2030                           |
| 7-8   | Bien-être animal                                |
| 8     | Registre des étoiles                            |
| 9     | CCATM :<br>appel à candidature                  |
| 10-11 | Primes à la rénovation                          |
| 12-13 | Plan Énergie Climat                             |
| 14    | Enquête publique SPW                            |
| 15    | Les ambassadeurs<br>propreté de Geer            |
| 16    | Les cimetières :<br>un travail régulier         |
| 16-17 | Semaine de l'arbre                              |
| 18    | La Geeroiserie                                  |
| 19-21 | Des news de<br>l'École communale                |
| 22    | Un mot de football                              |
| 23    | Magasin «2 nos mains»<br>Je cours pour ma forme |
| 24    | Mon conteneur en ligne                          |
| 25-26 | Du changement<br>dans vos collectes             |
| 26-27 | Le Zéro déchet :<br>la règle des 5R             |
| 28    | Donnez une 2 <sup>e</sup> vie<br>à vos bouchons |
| 29    | Vos marchés locaux                              |
| 30    | Le mot de l'ADL<br>Don de sang                  |
| 32    | État civil 2023-2024                            |

C'est avec une fierté profonde et un enthousiasme sincère que je vous écris aujourd'hui. Ma prestation de serment en qualité de Bourgmestre de notre commune constitue une étape importante dans mon parcours. Je tiens à adresser ma gratitude aux geerois, dont la confiance renouvelée à l'égard de notre liste renforce ma détermination à mener à bien notre projet commun.

Sens des responsabilités, rigueur, intégrité, loyauté, détermination et efficacité : tels sont les principes fondamentaux qui continueront de guider l'action de l'ensemble des mandataires et des services communaux dans les mois à venir. Notre commune doit s'adapter aux courants changeants de la société. Les transformations économiques, sociales, environnementales et technologiques figurent parmi les défis majeurs qui se dressent à l'horizon. Nous devons, à notre échelle, y répondre avec lucidité et détermination.

Sur le plan local, les défis ne sont pas moins nombreux. Certains de nos villages, touchés par les coulées de boue, et de nombreux riverains, touchés dans leur quotidien, demeurent en quête de solutions durables. Cette situation exige une mobilisation collective, une concertation intense entre toutes les parties prenantes et des échanges transparents avec la population, afin de définir ensemble des réponses pérennes. En ce début de législature, je m'engage, avec le collège communal et le soutien du conseil communal, à consacrer toute notre énergie à ces priorités, m'appuyant sur l'expertise de nos services administratifs et techniques communaux.

Par ailleurs, l'évolution de notre École communale restera une attention de premier plan. Je renouvelle ma confiance envers l'équipe éducative, convaincu de ses compétences et de sa capacité à accompagner nos enfants vers un avenir prometteur.

Le service à la population est le pilier de la proximité et de la solidarité au sein d'une commune. Il incarne la mission principale des pouvoirs locaux : répondre aux besoins des citoyens et améliorer leur quotidien. Nous devons maintenir cette qualité de service tout en tenant compte de l'évolution des besoins et des ressources en la matière.

Enfin, le développement économique de notre commune demeure une priorité. Nous encouragerons l'implantation d'activités le long des grands axes tout en respectant l'équilibre précieux de notre maillage rural et en préservant l'authenticité de notre territoire.

Ensemble, faisons de notre commune un espace de convergence, où les efforts de chacun viendront renforcer un avenir empreint d'enthousiasme, de créativité et de projets porteurs.

Que la nouvelle année vous apporte santé, bonheur et, surtout, succès dans tout ce que vous choisirez d'accomplir.

**Continuons à grandir, à innover  
et à créer un impact significatif ensemble.**

Votre Bourgmestre,  
Pierre-Philippe Dumont.



Le 13 octobre dernier, vous vous êtes rendus aux urnes pour effectuer votre devoir de citoyens aussi bien au niveau local que provincial. Vos voix se sont faites entendre et le nouveau Conseil communal pour la législature 2024-2030 a été installé le lundi 2 décembre 2024.

Pour rappel, le Conseil communal fait office de pouvoir législatif au sein d'une commune et est composé, pour Geer, du Bourgmestre, de 3 Échevins(e)s, de la Présidente du CPAS et de 8 Conseillers (-ères). Le Conseil se réunit 1 fois par mois pour délibérer sur les points à l'ordre du jour préétabli. Ces séances sont publiques et tout Geerois peut donc y assister.

Le Collège communal, pour sa part, remplit le rôle exécutif et se compose du Bourgmestre, des Échevin(e)s et de la Présidente du CPAS. Il se réunit 1 fois par semaine autour d'un ordre du jour établi également à l'avance et gère la commune en bon père de famille tout en respectant les lois et décrets émis par son pouvoir de tutelle.

Pour notre commune, pas de changement au niveau du nombre d'élus qui sont donc toujours au nombre de 13 (en fonction du nombre d'habitants de notre commune) dont 10 pour la liste I.C. (Intérêts Communaux) et 3 pour la liste G.M.E. (Geerons Mieux Ensemble). Voici une présentation de votre nouvelle équipe.

## Le Collège Communal



Votre Bourgmestre  
**Pierre-Philippe DUMONT**

Coordonnées : 0479/42.89.96  
pierre-philippe.dumont@geer.be

### **Attributions :**

- Les finances et budgets communaux (en relation avec le 1<sup>er</sup> échevin)
- L'enseignement
- L'accueil extra-scolaire
- Le personnel communal
- L'état civil et population
- Le protocole et les relations publiques
- La gestion des immondices
- La sécurité et la prévention
- La synergie commune/CPAS
- L'agriculture
- La gestion des coulées de boue/eau de surface (en relation avec le 1<sup>er</sup> échevin et la 3<sup>e</sup> échevine)
- La gestion des cours d'eau et contrat rivière (en relation avec le 1<sup>er</sup> échevin et la 3<sup>e</sup> échevine)



Votre 1<sup>er</sup> Échevin  
**Dominique SERVAIS**

Coordonnées : 0475/40.87.77  
servais@sedab.be

**Attributions :**

- Les finances et budgets communaux (en relation avec le Bourgmestre)
- La gestion du patrimoine bâti et projets
- Le commerce et l'économie
- L'énergie des bâtiments publics
- L'environnement
- La balade du Geer
- La propreté publique
- La voirie
- La gestion des coulées de boue/eau de surface (en relation avec le Bourgmestre et la 3<sup>e</sup> échevine)
- La gestion des cours d'eau et contrat rivière (en relation avec le Bourgmestre et la 3<sup>e</sup> échevine)



Votre 2<sup>e</sup> Échevine  
**Christiane LOIX-MASSAGOR**

Coordonnées : 0468/53.99.32  
christiane.loix@geer.be

**Attributions :**

- La culture et la bibliothèque
- Les cimetières en ce compris la gestion administrative
- Les fêtes et cérémonies patriotiques
- La gestion des ASBL et associations
- La gestion de la salle de la Liberté
- Le tourisme et le patrimoine
- La vie associative
- Le jumelage



Votre 3<sup>e</sup> Échevine  
**Amandine WERY**

Coordonnées : 0496/26.68.89  
amandine.wery@geer.be

**Attributions :**

- L'aménagement du territoire (PCDR)
- La communication interne et externe
- La gestion administrative du complexe sportif
- L'informatique
- La jeunesse
- La mobilité
- Les sports et les stages
- L'urbanisme
- Le bien-être animal
- La gestion des coulées de boue/eau de surface (en relation avec le Bourgmestre et le 1<sup>er</sup> échevin)
- La gestion des cours d'eau et contrat rivière (en relation avec le Bourgmestre et le 1<sup>er</sup> échevin)



Votre Présidente du CPAS

**Liliane DELATHUY**

Coordonnées : 0476/36.63.96

[liliane.delathuy@geer.be](mailto:liliane.delathuy@geer.be)

**Attributions :**

- Le CPAS
- Le culte et la laïcité
- Le logement public
- La politique des personnes en situation de handicap
- La politique des seniors
- La politique des familles
- Le plan « grand froid » et « canicule »
- Le plan de cohésion sociale
- Le plan de santé publique
- Les noces jubilaires
- La petite enfance

L'emploi et le recrutement sont laissés à l'ensemble du Collège communal.

Quant à la présidence du Conseil communal, elle est laissée au mayorat afin de supprimer les coûts y afférents.

✉ : [college@geer.be](mailto:college@geer.be)

## Le Conseil Communal



De gauche à droite : Cyril Menten (IC), Frédéric Pirote (IC), Amandine Wéry (IC), Yves Fallais (GME), Dominique Servais (IC), Pierre-Philippe Dumont (IC), Olivier Dotrimont (IC), Christian Breuls de Tiecken (IC), Liliane Delathuy (IC), Jonathan Maerckaert (GME), Christiane Loix-Massagor (IC), Valérie Zannol (GME), Evelyne Kerzmann (IC).

✉ : [conseilcommunal@geer.be](mailto:conseilcommunal@geer.be)

13 conseillers, dont pas moins de 5 nouvelles personnes ! Nous leur souhaitons la bienvenue et bon travail dans l'intérêt des citoyens pour les 6 années à venir !

Cela veut dire également 5 conseillers sortants : Michèle Kinnart-Devillers (12 ans), Sarah François (6 ans), Joëlle Pirson (12 ans), Yvette Riga (6 ans) et Didier Lerusse (24 ans). Nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement auprès de la population geeroise. Remerciement un peu plus particulier à M. Lerusse qui a œuvré ardemment pendant ses 24 années en tant qu'échevin de notre commune et a participé amplement au développement de celle-ci !

## APPEL À CANDIDATURE

### POUR LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal annonce l'établissement, le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
2. une répartition géographique équilibrée ;
3. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
4. une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.

2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;

3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du 13/01/2025 au 11/02/2025 inclus.

- soit par courrier postal à l'Administration communale, Rue de la fontaine 1 à 4250 Geer (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique à l'adresse [lydwine.deghaye@geer.be](mailto:lydwine.deghaye@geer.be) ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à : Lydwine Deghaye, 019/54.92.46

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,

L. COLLIN

Le Bourgmestre,

P-Ph. DUMONT

## LES PRIMES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PROPOSÉES PAR LA RÉGION WALLONNE SONT TOUJOURS D'ACTUALITÉ !

Rénover votre habitation, c'est améliorer son confort et sa santé, grâce à une maison mieux isolée et bien ventilée. C'est diminuer sa facture énergétique ainsi que son empreinte écologique. Enfin, c'est embellir son bien immobilier et augmenter sa valeur patrimoniale.

Vous souhaitez entreprendre des travaux économeurs d'énergie et améliorer la performance énergétique de votre habitation ? Différents mécanismes d'aides vous sont proposés :

### Les Primes habitation AVEC audit

Si vous envisagez une **rénovation profonde de votre habitation**, ce système de soutien est à conseiller.

**La visite d'un auditeur logement (agréé par la Wallonie), préalablement à la réalisation des travaux, est obligatoire.** Grâce à son passage, vous serez guidés dans vos démarches et recevrez tous les conseils utiles pour mener à bien vos travaux !

Pour bénéficier de ce type de primes, plusieurs conditions sont à respecter :

- Les travaux doivent être recommandés dans le rapport d'audit et être réalisés par entrepreneur(s) ;
- La conformité des installations gaz et électricité est un préalable obligatoire ;
- Le bâtiment concerné doit être âgé d'au moins 15 ans.

Quelques informations complémentaires :

- Une prime pour la réalisation de l'audit est disponible (à demander dans les 8 mois de la date de l'enregistrement du rapport d'audit) ;
- L'audit est obligatoire mais est non-contraignant (vous n'êtes pas obligés de réaliser les travaux dans l'ordre préconisé par l'auditeur) ;
- Les primes sont calculées sur les revenus globalement imposables du ménage et sont toujours plafonnées à 90% du montant de la facture ;
- Les primes sont accessibles aux associations de co-propriétaires (qui peuvent bénéficier de la prime de base (R5)) ;
- Prenez des photos avant, pendant et après les travaux ;

**La prime communale pour l'audit énergétique de votre logement est toujours proposée :**

 [www.geer.be/ma-commune/services-communaux/energie/demarches/prime-communale-sur-laudit-logement](http://www.geer.be/ma-commune/services-communaux/energie/demarches/prime-communale-sur-laudit-logement)

### Les Primes toiture et petits travaux SANS audit

Votre logement a besoin de **rénovations légères** ? La prime toiture et petits travaux est faite pour vous ! Elle vous permettra de procéder à la rénovation complète de votre toiture (sans limite de coût) et/ou de réaliser de petits travaux (coût maximum 6.000€ TVAC).

#### **Points importants :**

- Si vous réalisez plusieurs travaux, ce plafond ne doit pas s'entendre comme s'appliquant au total des factures des travaux mais bien à chaque poste de travaux ;
- Le montant de la prime ne sera pas supérieur à 90 % du montant des factures TVAC de chaque poste de travaux ;
- Votre demande devra être introduite dans les 8 mois de votre facture de solde du dernier travail ;
- Le bâtiment concerné doit être âgé d'au moins 15 ans.

**Attention !** Prenez bien tous vos renseignements avant de commencer les travaux. Certains travaux nécessitent le respect de normes techniques particulières ou le passage obligatoire d'un estimateur public (gratuit) et préalable aux travaux. De plus, tous les travaux ne sont pas éligibles aux primes.

## Prime temporaire pour les appareils de chauffage et d'eau chaude sanitaire durables

Vous souhaitez remplacer votre appareil de production de chauffage ou d'eau chaude sanitaire par un système utilisant des énergies renouvelables ? La Wallonie vous propose une aide financière sous forme de prime. Cela concerne les pompes à chaleur, poêle biomasse local, chaudière biomasse ...

### **Cette prime est également valable pour les nouvelles constructions et logements de moins de 15 ans !**

La demande de prime doit être introduite dans les 8 mois à dater de la date de la facture de solde des travaux, et celle-ci doit être antérieure au 31 décembre 2025.

## Les prêts à taux 0%

Pour vous aider à financer vos travaux de rénovation ou économiseurs d'énergie, la Wallonie vous offre la possibilité de souscrire au rénopack / rénoprêt. Vous pouvez emprunter, à certaines conditions, à un prêt à tempérament à 0% sous la forme d'un prêt à tempérament un montant de 1.000€ à 60.000€, remboursable en 30 ans maximum.

- **Rénopack** : Prêt à taux zéro pour vos travaux réalisés sur base d'un audit énergétique.
- **Rénopack SWCS** : Prêt à taux zéro pour vos travaux de toiture ou d'électricité sans audit énergétique avec un régime de prime spécifique.
- **Rénoprêt** : Prêt à taux zéro pour vos travaux sans audit énergétique et pour lesquels vous renoncez aux primes pour les travaux qui peuvent en bénéficier (ex. menuiseries extérieures) ou qui n'en bénéficient pas (ex. panneaux photovoltaïques).



Si vous avez 2 enfants ou moins à charge : Société wallonne du Crédit social – 078/158 008

Si vous avez au moins 3 enfants à charge : Fonds du Logement de Wallonie – 071/207 711

## Avantage fiscal pour travaux d'isolation du toit

En plus des primes de la Région Wallonne, il existe aussi une aide fédérale pour l'isolation de votre toiture, à savoir une réduction d'impôt. Pour y avoir droit, il faut être domicilié en Région wallonne au 1er janvier de l'exercice d'imposition (année de déclaration d'impôt).

Cette réduction d'impôt s'élève à 30 % des dépenses réelles (TVAC) pour lesquelles vous avez reçu une facture. Pour l'exercice d'imposition 2025 (dépenses de l'année 2024), la réduction s'élève à maximum 3.900 € par habitation.

Quelques informations complémentaires :

- Le bien concerné doit avoir été occupé en tant que logement depuis au moins 5 ans avant le début des travaux.
- Vous devez disposer de factures pour les travaux et/ ou l'achat de matériaux.
- L'isolation du toit doit toujours être installée par un entrepreneur.
- Conservez bien vos factures et preuves de paiement.

 [finances.belgium.be/fr/particuliers/avantages\\_fiscaux/isolation-toit/avantage-fiscal#q1](https://finances.belgium.be/fr/particuliers/avantages_fiscaux/isolation-toit/avantage-fiscal#q1)

## Retrouvez toutes les primes et les infos pratiques sur :



### Besoin d'aide ?

Vous pouvez contacter M<sup>me</sup> Anne-Catherine Lefèvre, écopasseuse de la commune, par téléphone au 0484/44.46.20 et par email : [anne-catherine.lefevre@geer.be](mailto:anne-catherine.lefevre@geer.be)

**Numéro vert gratuit du Service public de Wallonie : 1718**





Consciente de l'importance de léguer à nos enfants un monde durable, la commune de Geer a adhéré en 2016 à la Convention des Maires. Cette initiative européenne rassemble les collectivités locales et régionales désireuses de lutter contre le changement climatique et de mettre en œuvre des politiques d'énergie durable. Ainsi, notre commune s'est engagée à réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire (par rapport aux émissions de 2006) pour 2030.

Afin d'atteindre ses objectifs, le Conseil communal s'est doté, en 2019, d'un Plan Energie Climat (aussi appelé « PAEDC »)

Les actions de ce plan prennent en compte trois axes :

- L'atténuation : limiter les causes du changement climatique notamment en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre (exemple : rénover les bâtiments)
- L'adaptation : s'adapter aux conséquences du changement climatique (exemple : lutter contre les coulées de boue)
- La précarité énergétique : les impacts du changement climatique ne doivent laisser personne de côté, le but est d'aider tous les ménages.

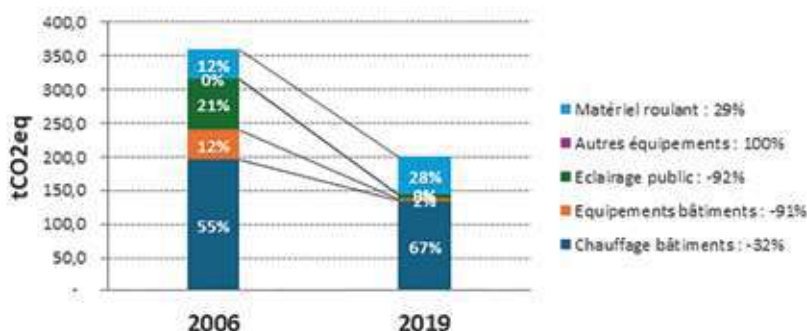
Afin de soutenir les communes dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et le pilotage du PAEDC, la Région Wallonne a offert à la Commune de Geer la possibilité d'engager une coordinatrice POLLEC (=Politique Locale Energie Climat), qui a pris ses fonctions début 2024.

## Un rapide diagnostic de notre Commune

Chaque territoire est différent. Notre Plan Energie Climat a donc été créé en tenant compte de nos spécificités. La majorité des émissions de gaz à effet de serre provient des logements (essentiellement le chauffage), puis des transports.

En ce qui concerne la vulnérabilité future de notre territoire, les changements climatiques impacteront de manière très soutenue l'agriculture, puis l'aménagement du territoire, les ressources en eau (notamment la baisse de qualité des eaux souterraines), ainsi que l'énergie. Ainsi, nous devrons faire face à une dégradation du bâti, des infrastructures, etc. consécutives ou non à des coulées de boue.

**Evolution des émissions de 2006 à 2019 par secteur : -44%**



L'érosion, de plus en plus marquée, induira une baisse de la productivité des cultures en lien avec l'appauvrissement des sols. De plus, les vagues de chaleur seront de plus en plus intenses, impliquant des besoins de réfrigération plus importants et ayant des impacts non négligeables sur la santé des citoyens, mais aussi des animaux.

*Afin de faire face à ces challenges et d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, la commune de Geer réévaluera bientôt son Plan d'Action en Faveur de l'Energie et du Climat.*

Six actions clés ont été sélectionnées pour 2026 :

- La création d'une écoteam au sein de l'administration communale
- L'organisation de formations à l'écoconduite pour les citoyens
- La mise en œuvre d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'eau dans les écoles
- La création d'une charte communale d'urbanisme
- L'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- L'élaboration d'une charte anti-érosion en collaboration avec les agriculteurs



**Et moi, en tant que citoyen, que puis-je faire ?**

**Participer au Comité de Pilotage du Plan Energie Climat**

Le plan de 2019 doit être révisé AVEC VOUS. La Commune de Geer souhaite lutter contre le changement climatique avec ses citoyens. Début 2025, une première réunion d'information aura lieu pour la création d'un Comité de Pilotage, invitant les acteurs du territoire de notre commune à travailler ensemble.

***Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous manifester auprès de notre coordinatrice POLLEC par mail : pollec@geer.be***

**J'ai moi aussi envie de limiter mes émissions de gaz à effet de serre. Par quoi commencer ?**

Savez-vous que l'empreinte moyenne d'un belge est de 10 tonnes de CO2 par an ? Si tous les habitants de la planète consommaient comme un Belge moyen, il faudrait quatre planètes pour subvenir aux besoins mondiaux. Le site <https://nosgestesclimat.fr/> permet de calculer son empreinte carbone, mais également de bénéficier de conseils personnalisés pour l'améliorer en fonction de vos résultats ! N'hésitez dès lors pas à procéder à ce petit test rapide.

**Exemples concrets d'actions :**

- Je prends une gourde plutôt qu'une bouteille en plastique au travail

**Pourquoi ?** Pour fabriquer une bouteille en plastique de 1 litre, il faut 100 millilitres de pétrole, 80 grammes de charbon, 42 litres de gaz et... 2 litres d'eau ! Sans parler des risques sur la santé liés au plastique.

- Je jette mon mégot à la poubelle

**Pourquoi ?** En plus de montrer que je respecte les autres, j'évite de polluer (un mégot jeté dans la nature peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. De plus, un mégot peut mettre jusqu'à 12 ans pour se dégrader).

- J'enlève de ma liste de courses deux steaks de bœuf par semaine

**Pourquoi ?** L'élevage intensif est la plus grosse source d'émission de gaz à effet de serre dans le monde (bien loin devant les transports). Diminuer de deux steaks par semaine sa consommation réduit de 320 kg les émissions de CO2 dans l'atmosphère.

- Je réduis ma vitesse de 10km/h sur l'autoroute

**Pourquoi ?** J'économise 5 litres de carburant et près de 12 kg de CO2 sur 500 km.

- J'adopte des poules

**Pourquoi ?** Une famille de quatre personnes peut réduire de 300 kilos ses déchets annuels avec juste deux poules. De plus, vous pourrez manger les œufs de vos poules heureuses dans votre jardin !

**Je souhaite rénover mon habitation**

Vous pouvez également contacter notre écopasseuse, Madame Anne-Catherine LEFEVRE à l'adresse : [anne-catherine.lefevre@geer.be](mailto:anne-catherine.lefevre@geer.be) pour connaître les primes à la rénovation existantes.

***Vous aussi, vous prenez des initiatives dans notre Commune pour le climat ou pour l'énergie ? N'hésitez pas à nous le communiquer afin que nous puissions vous aider, ou parler de votre belle initiative ! Pour ce faire, voici l'adresse mail à votre disposition : pollec@geer.be***

# Enquête publique

## DONNONS VIE À L'EAU!

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des quatrièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.



### Donnez-nous votre avis!

Dans le cadre de la [directive européenne sur l'eau](#), une enquête publique est organisée du **02/12/2024** au **02/06/2025** inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière\* et sur le site internet: [eau.wallonie.be](http://eau.wallonie.be)

Vos observations écrites peuvent être envoyées au SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (ARNE), soit :

- via le site Web [eau.wallonie.be](http://eau.wallonie.be)
- par courriel à [eau@spw.wallonie.be](mailto:eau@spw.wallonie.be)
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW ARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.



**EDIWALL**

Editeur responsable : Bénédicte Heindrichs  
Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 Jambes  
D/2024/11802/210

\* Site Web des contrats de rivière:  
[http://environnement.wallonie.be/contrat\\_riviere](http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere)

Service public de Wallonie  
[eau.wallonie.be](http://eau.wallonie.be)



Par son action, l'Ambassadeur pose un acte concret, montre l'exemple et prouve qu'il appartient à chacun d'entre nous de respecter l'espace dans lequel nous vivons !

Quelques chiffres

- 32.452 : nombre d'ambassadeurs de la Propreté inscrits (au 03/12/2024)
- 13 : nombre d'équipe d'ambassadeurs chez nous
- 43.683 : nombre de sacs « tout-venant » ramassés depuis juillet 2020 en Wallonie
- 29.834 : nombre de sacs PMC ramassés depuis juillet 2020 en Wallonie

Voici **nos « Supers Héros » de la propreté** que nous tenons à remercier chaleureusement pour le service qu'ils rendent au quotidien à la communauté Geeroise !

- 👉 L'école Saint-Joseph (Geer)
- 👉 Les Darionais (Darion Ligny Geer)
- 👉 L'équipe « Maron » (Darion)
- 👉 Les Natur'O Net (Omal)
- 👉 Le Vercauteren (Omal)
- 👉 L'équipe de « Steph » (Hollogne-sur-Geer)
- 👉 Les Baron'nets (Hollogne-sur-Geer)
- 👉 Les Massagor (Hollogne-sur-Geer)
- 👉 Les Duchesne (Hollogne-sur-Geer)
- 👉 Les Renards Utiles (Lens-st-Servais et Ligny)
- 👉 Champinette (Ligny)
- 👉 Vielfont (Lens-st-Servais)
- 👉 Le Vieux Brou (Lens-st-Servais)



**Vous avez vous aussi envie de poser un acte concret pour vivre dans un environnement agréable et propre ?  
Devenez Ambassadeur de la Propreté à votre tour !**

Vous avez envie d'agir pour rendre votre commune plus propre et donc plus agréable à vivre ?  
Rejoignez les **32 000 Ambassadeurs de la Propreté** déjà inscrits sur le site de Be WaPP !

Que vous soyez **citoyen, membre d'un club, d'une association, d'une entreprise ou d'une école**, faites partie de la communauté des Ambassadeurs de la Propreté !

Pour le devenir, rien de plus simple : **il suffit de vous inscrire sur le site [www.bewapp.be](http://www.bewapp.be)**, seul ou à plusieurs, et de choisir sur une carte les zones que vous souhaitez entretenir. Vous êtes libre de choisir l'endroit que vous souhaitez nettoyer et la distance, cela peut être votre rue, votre quartier ou votre lieu de promenade préféré.

Quelques jours après votre inscription, vous recevrez **gratuitement le matériel pour passer à l'action**.

**Vous organisez ensuite vos sorties quand vous le souhaitez** : en allant promener votre chien, en vous baladant en famille ou entre amis, en faisant votre jogging matinal... Il n'y a aucune obligation, ni en termes de temps à consacrer, ni en nombre de sorties.

Be WaPP vous demande simplement de lui transmettre **le nombre de sacs** que vous aurez récoltés lors de chaque ramassage.

La commune est automatiquement informée de votre inscription. Elle pourra ainsi vous contacter afin de convenir d'un endroit où déposer vos sacs et se charger de l'évacuation de votre récolte.

MERCI à toutes et tous !



Vos cimetières ont été nettoyés minutieusement par notre équipe des services travaux en vue de la Toussaint et de l'hommage que chacun.e rend à ses défunts.

Nous mettons l'accent sur l'entretien à la Toussaint mais sachez qu'il s'agit en réalité d'un travail régulier tout au long de l'année. Une fois le tour des cimetières fini, nos collègues peuvent déjà

recommencer, d'autant plus que depuis des années maintenant, ce travail s'effectue sans pesticide quel qu'il soit.

Nous nous permettons de rappeler aux citoyens qu'il leur incombe d'entretenir leur parcelle. La commune n'est également pas responsable des objets déposés sur les tombes. Ensemble, nous ferons de nos cimetières un lieu de recueillement serein !

## SEMAINE DE L'ARBRE

Nous avons encore une fois participé à la semaine de l'arbre, programme lancé et subsidié par la Région wallonne afin de « promouvoir nos arbres, développer un maillage vert de qualité ou encore soutenir la filière horticole », dicit la Wallonie.

Par cette action, les communes mais aussi les citoyens contribuent à la sauvegarde de la nature.

Cette année, deux dates étaient à retenir :

**Le 26 novembre** : nous organisons une animation gratuite à destination des citoyens sur le thème du compostage. Intradel, notre partenaire, a ainsi expliqué les tenants et aboutissants de cette pratique de plus en plus en vogue et qui comporte de nombreux avantages pour soi mais aussi pour l'environnement. Si vous n'étiez pas à l'atelier, mais que vous souhaitez vous lancer dans le compostage, ce lien est fait pour vous : [→](#)



**Le 23 novembre** : c'était le jour de notre **distribution de petits fruitiers** au grand public geerois. Nous vous avons sélectionné **1200 plants de 12 espèces différentes** : framboisier, groseillier à maquereau, groseillier rouge, groseillier noir ou cassis, châtaignier, griottier, merisier, poirier cultivé, pommier commun, prunier crêpe, sureau à grappes et sureau noir. Cette action fut un véritable succès et nous sommes heureux d'annoncer qu'un peu plus de 850 fruitiers ont trouvé une petite parcelle geeroise privée où s'épanouir.

Et le surplus nous direz-vous ? notre équipe a pensé que cela ravirait les citoyens de profiter de leur marche dans la balade du Geer pour cueillir quelques fruits. Vous pouvez ainsi retrouver :

- **Sur le site du barbecue de Lens-st-Servais** :  
20 groseilliers rouges, une dizaine de framboisiers, pas moins de 17 poiriers, 17 pommiers et 2 châtaigniers.
- **Sur le tronçon des chemins des étangs**  
(Geer vers Lens-st-Servais) :  
10 merisiers, de nombreux framboisiers, 2 poiriers et 2 châtaigniers.
- **Au départ du sentier Saint-Hubert** :  
2 châtaigniers, quelques framboisiers, groseilliers rouges, pommiers et poiriers.



Nous en avons aussi profité pour régaler les petits élèves communaux en plantant sur le site de Saperlipopette et de l'école primaire quelques framboisiers et groseilliers rouges. Les résidents du Refuge pourront également partir à la cueillette de quelques framboises. Les oiseaux quant à eux se délecteront, nous l'espérons, des fruits de griottiers, sureaux à grappes, sureaux noirs et de groseilliers à maquereau grâce au travail efficace, nous n'en doutons pas, de l'équipe de Natagora. Pour les quelques fruitiers restants, la section horticulture des établissements St-Joseph se fera une joie d'en prendre soin et de leur trouver une place à l'arrière de leurs bâtiments.

Vous l'aurez compris, le territoire geerois commence donc l'année 2025, plus riche de 1.200 arbres fruitiers, une véritable aubaine.



## Mais qu'est-ce que la Geeroiserie ?

Il s'agit d'un service du CPAS proposant des activités ludiques et de prévention. Elle propose aussi un repas convivial une fois par semaine pour se réunir et discuter ensemble. Un lieu collectif où il fait bon vivre dans un esprit familial et d'échanges.

La Geeroiserie se sert des idées de chaque participant pour créer et imaginer chaque mois diverses activités basées sur les besoins de chacun.

### À qui est destiné cet espace communautaire ?

Aux aînés et personnes isolées de la commune. Néanmoins, l'espace communautaire reste ouvert à tout le monde (sous conditions expliquées par la coordinatrice).

Un obstacle à votre participation d'une activité ou l'autre ? n'hésitez pas à contacter votre CPAS qui évaluera vos besoins.

### Quand ont lieu ces réunions ?

La Geeroiserie est ouverte de 2 à 4 fois par semaine. Un programme varié et ludique vous sera distribué ou envoyé par mail chaque mois.

### Où cela se passe-t-il ?

Les principales activités mises en place se déroulent à la salle de la Liberté (rue du Centre 22 à Hollogne-sur-Geer), salle spacieuse et lumineuse.

### Et à quel prix ?

Certaines des activités ainsi que les repas sont au prix de 5,00€ pour les habitants de Geer.

*Mathilde Rigo, CPAS.*

**Contact / Participation : Mathilde Rigo – [mathilde.rigo@geer.be](mailto:mathilde.rigo@geer.be) – 0455/15.93.58**



## Vers un enseignement innovant et une communauté unie

Depuis le début de l'année scolaire, notre école a fait un pas de plus vers l'innovation en adoptant l'enseignement flexible dans deux de ses classes. Cette approche pédagogique moderne met l'accent sur l'aménagement d'espaces variés et adaptés aux différentes façons d'apprendre des élèves. Fini le temps des rangées strictes de bancs ! Place à des zones de travail collaboratif, des coins lecture confortables, des espaces pour le travail individuel et des lieux propices aux discussions.

Cette nouvelle organisation vise à encourager l'autonomie, la créativité et la coopération entre les enfants. Dans ces classes flexibles, les élèves deviennent acteurs de leur apprentissage en choisissant les outils et les espaces qui correspondent le mieux à leurs besoins. Les enseignants engagés dans ce projet, passionnés par cette approche, ont relevé le défi avec brio, répondant ainsi à une envie grandissante de renouveler les pratiques scolaires.



Cependant, il est important de souligner que l'ensemble de l'équipe éducative de l'école joue un rôle essentiel dans la réussite de nos élèves. Si certains enseignants se sont lancés dans ce nouveau projet innovant, tous contribuent, chacun à leur manière, à rendre notre école dynamique et accueillante. Du travail en ateliers, une différenciation constante pour s'adapter à chaque enfant, des projets culturels, sportifs, et artistiques sont régulièrement menés avec un seul objectif : donner à chaque enfant le plaisir d'apprendre et de grandir dans un environnement stimulant.

## Des investissements pour préparer nos élèves au monde de demain

Dans le cadre de notre volonté d'innover et de suivre les évolutions du monde d'aujourd'hui, notre école a réalisé un important investissement dans le numérique. L'espace informatique a été entièrement rénové, remplaçant les anciens ordinateurs fixes par des ordinateurs portables modernes permettant notamment plus de mobilité. De plus, nous avons acquis plusieurs boîtes Lego Education qui permettent aux élèves de 5e et 6e primaire de s'initier à la construction de petits robots et à la programmation simple. Cet apprentissage du codage leur donne les bases pour appréhender les compétences technologiques de demain.

Par ailleurs, de nouveaux tableaux TVI (Tableau interactif nouvelle génération) viendront prochainement remplacer nos anciens TBI, offrant des outils plus performants pour enrichir les cours. Bien entendu, ces technologies ne remplaceront jamais l'indispensable papier-crayon, mais elles constituent un support supplémentaire pour développer les compétences des élèves et les préparer à un avenir numérique.

## Fête de l'ATL du 30 juin : une journée inoubliable de découvertes et de partages

Le 30 juin dernier, notre commune a vibré au rythme de la Fête de l'ATL (Accueil Temps Libre), une journée dédiée aux enfants et à leurs familles, riche en animations, spectacles et moments de convivialité. Sous un ciel clément, les clubs et ASBL partenaires de l'Accueil Temps Libre ont déployé tout leur savoir-faire pour offrir des activités variées et divertissantes tout au long de la journée. Les visiteurs ont eu l'occasion de découvrir et de participer à de nombreux stands, chacun animé avec passion par nos clubs locaux.

Les spectacles ont été l'un des moments forts de la journée, apportant une touche artistique et créative à l'événement. Les enfants du cours de théâtre de l'académie de Waremmé ASBL ont ouvert le bal avec une représentation touchante et pleine de fraîcheur. Réunis chaque lundi à l'école de Hollogne-sur-Geer, ces jeunes talents ont impressionné le public par leur maîtrise et leur enthousiasme.



L'ambiance a ensuite été enflammée par les jeunes artistes du cours d'éveil musical, qui se réunit chaque mardi, avec des chants joyeux et envoûtants. Le spectacle s'est poursuivi avec une performance de la compagnie Ainsi Danse Omal, où les enfants ont démontré leur passion pour la danse à travers une démonstration dynamique.

Le Club de Twirling Bâton de Geer a également captivé l'attention avec une démonstration spectaculaire de twirling bâton, mettant en lumière les talents émergents de notre commune. Ce club, en pleine expansion depuis deux ans, a su s'imposer lors de compétitions, remportant plusieurs médailles cette année. Bravo à eux !



La journée s'est conclue en beauté avec la pièce de théâtre «Mabotte» mettant en scène le célèbre personnage « Tchantchès ». Un grand moment de culture locale qui a ravi petits et grands.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous les participants, ainsi qu'à nos accueillantes, qui jouent un rôle clé dans le quotidien de vos enfants. Un merci tout particulier au Télévie, qui a su régaler les papilles des participants avec de délicieuses pâtes, et à Intradel pour leur stand informatif et leur précieuse présence. Cette journée a été un véritable succès, grâce à l'engagement et à la participation de chacun.

### Une soirée mémorable pour la communauté de l'école

Le 16 novembre dernier, nous avons eu le plaisir d'organiser notre traditionnel souper d'école, suivi d'une soirée karaoké. Cette année, l'événement a connu un succès retentissant, accueillant plus de 500 participants ! Grâce à l'engagement et à l'organisation sans faille de l'équipe éducative, du soutien de nos ouvriers communaux, chaque détail a été pris en charge avec professionnalisme et convivialité. L'Association des Parents (APEC) a également joué un rôle déterminant en gérant le bar avec sourire et efficacité.

Pour répondre à cette forte affluence, des chapiteaux chauffés ont été installés en extension de la salle, permettant à chacun de trouver une place assise dans un cadre confortable. Après le délicieux repas, la soirée s'est poursuivie avec un karaoké animé où enfants, parents et enseignants ont partagé des moments de joie et de complicité. Voir une telle mobilisation et une ambiance aussi chaleureuse a été une immense source de satisfaction pour toute l'équipe et moi-même.



### Des projets pour soutenir nos familles et nos élèves

Les recettes générées par ces événements festifs permettent de financer de nombreuses activités éducatives pour nos élèves. Qu'il s'agisse de sorties pédagogiques, de voyages scolaires, ou encore d'investissements dans des infrastructures comme des jeux pour les cours de récréation, chaque euro collecté est réinvesti au service du bien-être et de l'épanouissement des enfants. Ces projets sont la preuve concrète de l'importance de travailler ensemble – équipe éducative, pouvoir organisateur, parents et enfants – pour construire un cadre scolaire accueillant et propice aux apprentissages.

Un immense merci à tous les participants, bénévoles et soutiens qui ont contribué à faire de cet événement une réussite. Ensemble, continuons à faire vivre l'école communale de Geer comme un lieu d'innovation, de convivialité et de partage.

*Sébastien Bleus, Directeur*



Après une saison 2023-2024 riche en émotions, l'ESFC Geer a officiellement marqué l'histoire du football local. Notre équipe de Première Provinciale (P1) a réussi l'exploit de décrocher le titre de champion, une victoire qui les propulse directement en Division 3 (D3). Pour célébrer cet accomplissement exceptionnel, une réception en leur honneur a été organisée le 20 juin.

Ce fut une soirée émouvante, marquée par des discours inspirants et des souvenirs partagés. Un moment fort de la soirée a été la remise du premier et unique fanion du club, encadré, datant de plus de 50 ans. Nous avons également assisté à un instant poignant lorsque Monsieur Louis Loix a reçu ses chaussures de football de 1984, celles qu'il portait lors de ses victoires sur la pelouse de notre club geerois.



### Une montée bien méritée !

En effet, dès le départ, l'ESFC a montré qu'elle avait tout à fait sa place en division 3 et s'est même retrouvée début de saison en 2e place ! à l'heure d'écrire ses lignes (mi-décembre), l'équipe geeroise, qui vise la tranquillité cette année, se situe en milieu de classement et espère sortir d'une période un peu plus creuse qui fait suite à de nombreuses blessures. Nous ne pouvons d'ores et déjà que féliciter les joueurs, le staff et les bénévoles. Cette montée en D3 est le fruit d'un travail acharné, d'une détermination sans faille et d'un bel esprit d'équipe. L'avenir est prometteur pour l'ESFC Geer et nous sommes impatients de voir ce que cette nouvelle aventure en D3 nous réserve.



Photo par Vers l'Avenir

## DÉCOUVREZ «2 NOS MAINS» :

Un Espace de Créativité, magasin de seconde main et de Partage au Cœur de Geer

Nous avons le plaisir de vous présenter «2 Nos Mains», votre magasin et espace partagé situé au cœur de Geer. Notre initiative, ouverte du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h00, est bien plus qu'un simple commerce. C'est un lieu de rencontre, d'exposition et de solidarité, où chaque objet raconte une histoire et chaque geste compte. Le tout, orchestré par les bénéficiaires du centre de jour « Jean Théwis » accueillant des personnes porteuses d'un handicap mental léger à modéré.

Chez «2 Nos Mains», nous proposons une variété de créations artistiques et artisanales, fruits du talent et de la passion de nos résidents. Vous y trouverez également nos œuvres de couture et notre vaste magasin de vêtements pour hommes, femmes, enfants et bébés, ainsi qu'une sélection de jeux pour bébés, enfants et jeux de société pour tous les âges. Tous les articles en vente sont issus de dons généreux, que vous pouvez déposer durant nos heures d'ouverture.

L'originalité de «2 Nos Mains» réside dans son modèle économique et social. L'argent collecté grâce aux ventes est intégralement réinvesti dans le projet, permettant ainsi de développer et d'améliorer constamment notre espace. Ce fonctionnement solidaire aide les résidents à développer leur autonomie et leur sociabilité, révélant ainsi leurs nombreuses capacités et talents. Nous avons également à cœur de donner de la visibilité aux créations d'autres établissements du secteur du handicap. En exposant et vendant leurs œuvres, nous contribuons à valoriser le travail et la créativité de personnes souvent marginalisées. Cela renforce notre mission d'inclusion et de solidarité.

Notez bien dans vos agendas ! Nous organiserons une nocturne ainsi que notre traditionnelle exposition de fin d'année le vendredi 22 novembre 2024. Ce sera l'occasion idéale pour découvrir nos dernières créations, rencontrer les artistes et artisans, et partager un moment convivial avec toute l'équipe de «2 Nos Mains» et du SAJA.

Nous vous invitons à venir découvrir notre espace et à participer à cette belle aventure humaine. Ensemble, construisons un lieu où la créativité et la solidarité se rencontrent pour le bien de tous.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous rendre visite durant nos heures d'ouverture ou à nous contacter directement.

À très bientôt chez «2 Nos Mains» !



**Contact : 019/58.88.08 • Magasin et espace partagé «2 Nos Mains» - 31 rue de Boëlhe - 4250 GEER**  
**Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h00 - Email : [contact@cjjtasbl.be](mailto:contact@cjjtasbl.be)**

## JE COURS POUR MA FORME



Clap de fin pour la saison hivernale de « Je cours pour ma forme ». Encore une belle équipe qui a su se surpasser, le tout dans une ambiance conviviale. Chacun s'est donné un but et les coureurs se sont motivés mutuellement pour l'atteindre.

Félicitations à toutes et tous.

## MON CONTENEUR EN LIGNE : RAPPEL ET NOUVEAUTÉ !



Vous le savez sûrement, il vous est possible de consulter votre production de déchets



### COMMENT ?



Rendez-vous sur le site internet d'Intradel  
« Mon conteneur en ligne »

Accédez à  
mon conteneur  
en ligne par ici



### AUTHENTIFICATION

Pour ce faire, rien de plus simple : munissez-vous du **login** et **mot de passe** qui vous ont été communiqués lors du démarrage de la collecte en conteneurs sur votre commune et identifiez-vous.

**Vous avez oublié vos identifiants ?**

> Pas de problème : contactez le call-center d'Intradel au **04 240 74 74** afin que ceux-ci soient renouvelés et vous soient envoyés par courrier postal.



### NOUVEAUTÉ

Il est désormais possible de **consulter vos apports à quotas au recyparcs** via cette même page  
> « Mon conteneur en ligne ». Gérer ceux-ci n'en sera maintenant que plus simple !



infos



## LES BRÈVES - LES BRÈVES - LES BRÈVES

### INTRADEL : LES COLLECTES UNE SEMAINE SUR DEUX



À partir de janvier 2025, les camions de collecte ne passeront plus qu'une semaine sur deux pour relever vos déchets. **La 1<sup>re</sup> collecte de votre conteneur noir sera donc le 13 janvier 2025.**

Cette décision d'Intradel fait suite à une analyse des levées et a pour but de maîtriser l'inflation impactant directement le coût des collectes. Cela permettra également, par la réduction des trajets de leurs camions, une diminution de leur empreinte carbone, point non négligeable à l'heure actuelle.

La grande majorité des ménages ne se verra pas impactée par cette mesure puisque ces derniers ne sortaient déjà leur conteneur de déchets résiduels que tous les 15 jours au minimum.

Pour les ménages éprouvant des difficultés face à ce nouveau schéma de collecte, conseils et solutions existent afin de vous accompagner au mieux dans ce changement :

- Ne sortez vos conteneurs que lorsqu'ils sont pleins. N'oubliez pas en effet qu'à chaque présentation de votre conteneur, une levée est comptabilisée. Votre taxe forfaitaire ne vous donne droit qu'à 12 levées de la fraction résiduelle. Au-delà, une taxe « supplémentaire » vous sera calculée.  
*Le saviez-vous ? ne mettez vos poubelles à rue que dans le cadre des levées. En dehors, vous êtes normalement tenus de les rentrer sur votre propriété afin de ne pas gêner le passage.*
- Le tri ! Nous le rappelons, un tri efficace permettra une diminution de la quantité de déchets dans votre poubelle noire et se reflètera sur votre taxe communale.
- Le zéro déchet : de plus en plus d'astuces « zéro déchet » permettent une réduction de votre production de déchets et une économie non négligeable que ça soit parfois à l'achat mais aussi sur votre taxe. Pensez au compost, à l'achat en vrac, aux produits « homemade », etc.
- Enfin, vous avez la possibilité d'augmenter le volume de vos conteneurs (40L, 140L ou 240L) en contactant directement le call-center d'Intradel (04/240.74.74) ou via [info@intradel.be](mailto:info@intradel.be).

### Bon à savoir...

#### La ressourceurce du pays de Liège

Afin de faciliter les démarches pour les travailleurs mais aussi d'offrir davantage de simplicité et clarté pour nos citoyens, 4 passages par an de la Ressourcerie du pays de Liège sont prévus et fixés préalablement. Le premier passage est gratuit (compris dans votre taxe forfaitaire). Afin de profiter de cette collecte, il vous faudra simplement vous inscrire à l'un de ces passages, minimum 48h avant la date fixée, via le 04/220.20.00 ou en ligne sur <https://www.ressourcerieliege.be/collecte> (retrouvez les dates sur votre calendrier Intradel).

La liste des encombrants admis par la Ressourcerie du Pays de Liège se trouve également sur leur site.

#### Guide du tri

Le bon réflexe à avoir : <https://www.intradel.be/trier-ses-dechets/guide-du-tri>. Un doute sur la dernière demeure d'un déchet ? consultez le guide du tri d'Intradel. Cet outil, simple d'utilisation, vous permettra de faire un pas pour l'écologie mais aussi pour votre portefeuille (moins de kg = moins de taxe).

#### Déménagement et conteneurs à puce

Sachez que les conteneurs sont attachés non pas à l'habitant mais à l'habitation. Ils restent donc sur place. En cas de déménagement, bien qu'en vous inscrivant à votre nouvelle adresse, vous êtes automatiquement radiés de l'ancienne, vos conteneurs, eux, nécessitent une démarche supplémentaire de votre part. Sans cette démarche, la puce de vos conteneurs reste active et vous serez facturé pour des levées futures.



Démarche :

- Remplissez le formulaire de changement de titulaire que vous trouverez auprès de votre service population ou sur notre site internet (voir l'onglet « Démarches »).
- Faites valider ce formulaire par votre (ancienne) commune.
- Renvoyez-le à Intradef par fax, mail ou courrier postal (les coordonnées se trouvent sur le formulaire en question).

### Les réductions possibles

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les langes doivent se retrouver dans votre poubelle noire. Au vu du poids de ceux-ci et de l'impact qu'ils ont sur votre taxe, votre administration exonère automatiquement les 200 premiers kg sur la partie proportionnelle des déchets résiduels par enfant de moins de 2 ans à charge.

Certains citoyens peuvent également prétendre à une réduction de 15€ (revenus ≤ RIS ; gardienne ONE ; famille nombreuse) ou 50€ (personne incontinente ou dialysée) sur la partie forfaitaire sur base de leur situation exclusive en date du 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice. La taxe doit néanmoins avoir été entièrement payée et le citoyen intéressé doit rentrer sa demande via un formulaire auprès de notre service endéans les 2 mois de la réception de l'avertissement extrait de rôle. Vous trouverez toutes les informations via notre administration ou en vous rendant sur notre site internet (voir l'onglet « Démarches »).

Pour toute question ou pour vous aider en cas de difficulté, notre service taxes reste bien évidemment à votre disposition au 019/54.92.40 ou via [farida.sadi@geer.be](mailto:farida.sadi@geer.be).

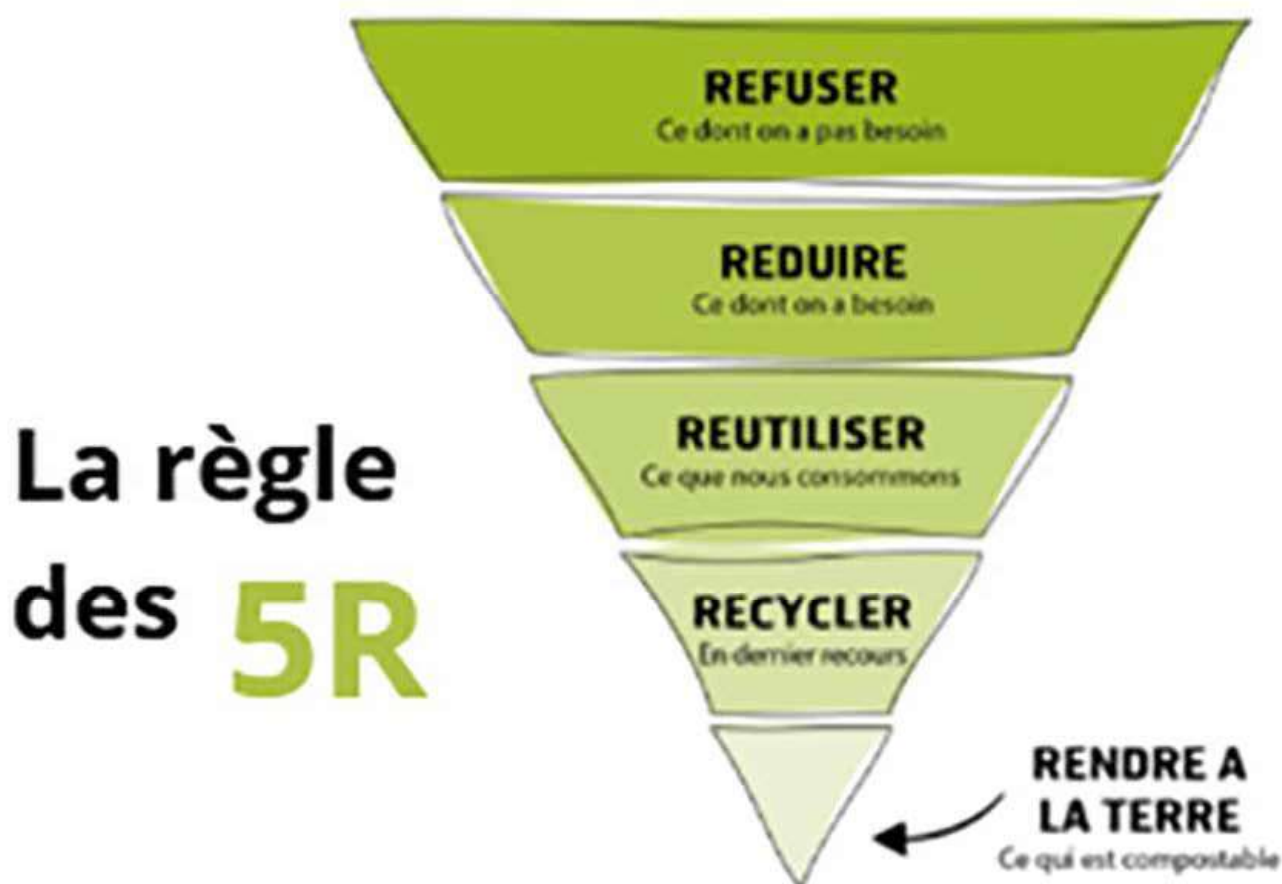
## LA COMMUNE DE GEER EST SENSIBLE À LA PRÉVENTION ZÉRO DÉCHET !

### Zoom sur la règle des 5R pour progresser vers le zéro déchet...

Cette démarche permet de limiter notre production de déchets et donc de **réduire le montant de la taxe communale** sur l'enlèvement et le traitement des Immondices (partie proportionnelle).

L'idée est d'agir au quotidien pour limiter la création de déchets avant de penser à leur élimination.

### LES 5 RÈGLES SONT LES SUIVANTES :





# LES BONNS GESTES



## REFUSER « En ai-je vraiment besoin ? »

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Il n'est pas à trier ou à recycler.

La première des choses à faire quand on veut réduire ses déchets, c'est de refuser ce dont nous n'avons pas besoin. Cette règle peut s'appliquer à de nombreux domaines : l'alimentation, les objets publicitaires, la mode, lors de sorties...

Refuser les produits inutiles et inappropriés, de même que les pratiques qui ne sont pas durables : suremballage, produits à usage unique, objets de mauvaise qualité...

Vous pouvez également apposer un **autocollant STOP PUB** sur votre boîte aux lettres pour refuser les publicités inutiles ! Cet auto-collant est disponible gratuitement au service Population de votre maison communale.



## RÉDUIRE « De quelle juste quantité ai-je besoin ? »

Il existe des choses dont nous avons besoin, que nous ne pouvons pas refuser. Nous pouvons néanmoins réduire notre consommation et acheter uniquement **ce dont nous avons besoin**, des produits de meilleure qualité qui dureront plus longtemps.

Nous pouvons réduire ce que nous avons déjà chez nous ou ce que nous devons forcément acheter. Nous pouvons facilement réduire nos emballages.



## RÉUTILISER (ou RÉPARER) « Comment l'utiliser dans d'autres circonstances ? »

Achetez des produits ou emballages conçus pour être réutilisés. Choisissons d'utiliser des produits issus de matières recyclées. Utilisons des boîtes à tartines pour le lunch, une gourde plutôt que des bouteilles en plastiques...

Valorisons des matériaux ou produits, dont on n'a plus l'usage, en les transformant (chaussettes en éponges Tawashis, bougeoir avec un bocal en verre ...).

Avant de jeter un appareil qui ne fonctionne plus, essayons de le faire réparer avant de le remplacer. Utilisons nos bocal pour l'achat **en vrac** : féculents, céréales, fruits secs ou encore du thé et café, et même la lessive/ savons !



## RECYCLER « Comment optimiser mon tri ? »

Lorsqu'on ne peut ni refuser, ni réduire, ni réutiliser un objet, il reste l'option du recyclage. Ainsi, si votre objet est recyclable, **pensez au tri** et ne le jetez pas dans la poubelle tout-venant (cela vous coûterait d'ailleurs plus cher). Ainsi, il sera recyclé et pourra ainsi intégrer un nouveau cycle de production. Son recyclage permettra ainsi d'éviter de puiser inutilement dans les ressources naturelles de notre planète.

Nous disposons de poubelles vertes pour les déchets organiques, de poubelles jaunes pour les cartons et des sacs bleus pour les PMC. Et bien sûr, n'oubliez pas nos recyparcs et les lieux de collecte Bebat pour les piles et batteries usagées !

Un doute pour un déchet ? le Guide du tri (<https://www.intradel.be/trier-ses-dechets/guide-du-tri>) est là pour vous aider !



## RENDRE À LA TERRE « Vais-je pouvoir le composter ? »

Enfin, pour tout ce qui ne peut pas être refusé, réduit, réutilisé ou recyclé, et qui est compostable, vous pouvez utiliser la dernière règle qui consiste à rendre à la terre les **matières organiques**.

Il s'agit ici de composter les déchets du jardin (gazon tondu, feuilles ...), vos restes alimentaires (épluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs ...) et vos déchets de maison (fleurs fanées, papiers essuie-tout ...). Vous obtiendrez alors du compost, un formidable amendement pour votre jardin.



## LES BRÈVES - LES BRÈVES - LES BRÈVES

### DONNEZ UNE 2<sup>e</sup> VIE À VOS BOUCHONS

Le saviez-vous ? Depuis quelques semaines maintenant, l'Administration Communale a mis à disposition des bacs devant ses guichets pour récolter des bouchons en plastique, métal et liège au profit de différentes ASBL. Plus encore, nos collègues ont transmis la fièvre des bouchons aux administrations de Hannut, Berloz, Faimes ainsi qu'à la bibliothèque de Waremme. D'autres lieux de la commune sont également utilisés comme points de récoltes, comme l'école primaire, le complexe sportif, la salle de la Liberté. La station-service de Geer a également répondu favorablement à la demande et d'autres lieux s'ajouteront à la liste dans les prochains mois.

#### Centre Belge pour Chiens-Guides

La première ASBL est le Centre Belge pour Chiens-Guides (CBCG), qui se spécialise dans la collecte de tous types de bouchons en plastique qui sont collectés, enlevés, triés et vendus à une entreprise de recyclage. Le plastique est alors broyé pour être traité à nouveau. Grâce à cette méthode, l'association collecte des fonds pour financer la formation de chiens-guides, aidant ainsi les personnes malvoyantes ou aveugles à gagner en autonomie. Lorsqu'ils sont recyclés, ils sont utilisés pour la réalisation de tables et chaises de jardin, mais aussi de palettes en plastique.

#### Mat et Eau

La seconde ASBL, Mat et Eau, se consacre à la récolte des bouchons en liège et des capsules et couvercles métalliques. Plusieurs objectifs importants sont poursuivis :

- Valorisation des personnes handicapées : Les personnes avec handicap ont l'opportunité d'exercer une tâche valorisante à travers les différentes étapes du processus (récolte, tri, transport, broyage, conditionnement, distribution, collaboration, etc.).
- Exercice thérapeutique : Le processus de tri et de traitement des bouchons devient un exercice de psychomotricité fine, de stimulation visuelle, sensorielle et cognitive.
- Création de liens sociaux : Le projet favorise les contacts et les échanges avec les personnes handicapées, permettant de nouvelles rencontres et une ouverture sociale.
- Soutien financier : Les bénéfices financiers générés permettent chaque année d'acquérir ou de remplacer une partie du matériel nécessaire aux activités de l'ASBL, soutenant ainsi leur fonctionnement.
- Démarche citoyenne : En participant à cette initiative, les acteurs de l'association contribuent à une démarche globale de réemploi et de recyclage, s'inscrivant ainsi dans une dynamique de citoyenneté responsable.



Les bouchons en liège sont broyés, puis revendus par ces personnes. Ils sont utilisés à la place de copeaux d'arbres pour jardin et pot de fleurs, mais aussi comme brique isolante.

Les bouchons métalliques, une fois triés, sont revendus à des sociétés de métaux. L'argent est ensuite utilisé pour le financement d'activités en faveur des personnes handicapées, mais également pour la réalisation de bricolages.

Même s'il s'agit de la même association, mais pour plus de facilité lors du tri, il est demandé d'apporter ces deux types de bouchons dans deux contenants distincts vu qu'ils n'ont pas la même destination.





# LES BRÈVES - LES BRÈVES - LES BRÈVES

## MARCHÉS LOCAUX

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, nous avons organisé nos marchés de produits locaux en collaboration avec l'ADL et les 3 communes partenaires (Berloz, Faimés & Donceel). Cette année, ils ont eu lieu les derniers vendredis des mois d'avril, mai et juin. Mais cette saison n'a pas été des plus simples en raison d'une météo particulièrement capricieuse.

En effet, les intempéries ont perturbé notre organisation, notamment lors du marché de mai, nous obligeant à déplacer cet événement à l'intérieur de la Salle de la Liberté. Ce changement de dernière minute a permis de préserver la convivialité et l'esprit de partage qui caractérisent nos marchés. Les exposants ont redoublé d'efforts pour créer une ambiance chaleureuse et accueillante, transformant cette contrainte en une expérience nouvelle et appréciée par tous.

Malgré ces défis, la détermination de nos exposants et l'enthousiasme de nos citoyens ont permis à nos marchés locaux de rencontrer un véritable succès. Les produits artisanaux, les spécialités locales et les étals variés ont su attirer une foule fidèle et nombreuse, prouvant une fois de plus l'importance de ces rendez-vous mensuels dans la vie de notre commune.

Alors que nous clôturons cette saison des marchés, nous avons déjà hâte de vous retrouver l'année prochaine pour partager à nouveau des moments chaleureux et conviviaux. **Notez bien les 25 avril, 30 mai et 27 juin 2025 dans votre agenda !**

Vous êtes artisan, producteur local ou proposez des produits de la région ? Rejoignez-nous pour la prochaine saison des marchés à Geer ! Réservez dès maintenant votre place et mettez en valeur vos produits dans une ambiance authentique et festive.

Pour toute information ou réservation, contactez : [cloe.folon@geer.be](mailto:cloe.folon@geer.be).





# LES BRÈVES - LES BRÈVES - LES BRÈVES

## LE MOT DE L'ADL

Tout d'abord, nous tenons à vous souhaiter **une très bonne année 2025** ! Qu'elle soit, pour vous, synonyme de santé, de réussite et d'accomplissement personnel.

Vous trouverez ci-dessous deux invitations pour ce début d'année. Si vous ne voulez rien manquer de nos actualités, nous vous donnons rendez-vous sur notre page Facebook et sur notre site internet :



En outre, si vous avez des suggestions, commentaires ou souhaits, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rendre visite ; nous sommes à votre disposition !

À bientôt,

*Florence et Emilie*

## AgriClubs 2025 : rendez-vous en février

La mise en place de notre nouveau cycle d'AgriClub's est en cours : quatre dates et thématiques vous seront proposées en février 2025. Le programme complet sera disponible dès le mois de janvier. Voici d'ores et déjà les sujets que nous y aborderons :

- « La betterave en associations et auxiliaires »
- « Intégrer la luzerne dans ses rotations culturales »
- « L'emploi dans le secteur agricole »
- « Cultiver le dialogue entre agriculteurs et riverains »

Des rendez-vous qui, nous l'espérons, rencontreront vos attentes.

Vous souhaitez recevoir l'invitation ?

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse par mail : [info@adl-bdfig.be](mailto:info@adl-bdfig.be)



## Séance info : « Découvrez les pouvoirs de l'IA pour développer votre entreprise »

Le lundi 3 février, nous vous donnons rendez-vous dans les locaux d'Amplitude 360° pour découvrir comment l'Intelligence Artificielle peut vous aider à booster votre entreprise. Au travers de nombreux exemples concrets, Monsieur Sacha Munaut, CEO de l'Agence Sola, vous expliquera comment tirer profit de cette nouvelle technologie dans votre quotidien. A l'issue de cette première rencontre, vous aurez également l'occasion de vous inscrire à d'autres formations pour vous permettre de vous perfectionner dans la maîtrise des outils.

### En pratique :

**Quand ?** Le lundi 3 février 2025 de 19h30 à 21h

**Où ?** Amplitude 360° - Rue de Waremmes, 1 - 4257 Berloz

**Combien ?** 20€ / personne

**Plus d'infos :** [info@adl-bdfig.be](mailto:info@adl-bdfig.be) / 019 58 79 94



## CROIX ROUGE : Donner son sang = sauver une vie !

Nous vous communiquons les dates à venir concernant les collectes de sang prévues aux alentours.

# 2025

### Berloz

École communale, rue des Écoles 7  
de 17h à 19h30

**06 février**

**24 avril**

**31 juillet**

### Waremmes

Athénée Royal, rue du Casino  
de 16h30 à 19h30

**09 janvier - 13 février - 13 mars**

**10 avril - 15 mai - 12 juin**

**10 juillet - 14 août - 11 septembre**

**09 octobre - 13 novembre**

**11 décembre**



Plus d'infos et ensemble des collectes [www.transfusion.be](http://www.transfusion.be) (site de la Croix Rouge)

**ELEGDAN** B.E.C.I.E.  
Bureau d'Etudes et de Conseil  
Réalizations d'installations électriques  
Installateur agréé  
Etudes et plans d'installations électriques  
Possibilités de réaliser vous-même une partie des travaux  
Spécialiste de Bioélectricité  
Réduction des rayonnements électromagnétiques  
LEGROS Daniel  
Rue de Hollogne, 29 • Hollogne-sur-Geer • Tél.: 019 33 07 34 • GSM: 0478 66 84 53  
[www.elegdan.be](http://www.elegdan.be)

0476-26.11.45  
Pierre Pesser Prest'agri  
Prestations agricoles  
(Service et main d'œuvre - Entretien des abords)  
Aménagement et entretien des parcs et jardins  
Abattage - Élagage - Bois de chauffage  
 [www.facebook.com/prestagri](http://www.facebook.com/prestagri)

**MENUISERIE polymetric**  
Menuiserie Générale - Charpente - Isolation naturelle  
Mobiliers - Ossature Bois  
Rue du Cimetière 3, 4253 Darion (Geer)  
[www.menuiseriepolymetric.com](http://www.menuiseriepolymetric.com)  
[info@menuiseriepolymetric.com](mailto:info@menuiseriepolymetric.com)  
0476/57.68.41

**Les Essentielles**  
Institut de beauté  
Rue Champinotte  
71 à 4254 Ligny  
Retrouvez-nous sur Facebook !  
  
019/58 90 93 - 0479/570 770  
[www.institutlesessentielles.be](http://www.institutlesessentielles.be)  
DECLÉOR

**GEER INFO** [info@geer.be](mailto:info@geer.be) - [www.geer.be](http://www.geer.be)  
Si vous souhaitez insérer un encart publicitaire dans ce bulletin, n'hésitez pas à nous contacter!  
Tél. : +32 19 588 033  
Fax : +32 19 587 079

CHAUSSEE ROMAINE 47 - 4252 OMAL  
019/58.90.28  
**FORMES & RELIEFS**  
VÉHICULE - VITRINE - TEXTILE  
ENSEIGNE - SIGNALÉTIQUE  
TRODAT - GRAVURE - FRAISAGE  
BÂCHE - ROLL UP - BEACH FLAG  
IMPRESSION ET LETTRAGE  
 [INFO@FETR.BE](mailto:INFO@FETR.BE) - [WWW.FORMESRELIEFS.BE](http://WWW.FORMESRELIEFS.BE)

NOUVEAUTÉS  
Création de bijoux et montres  
• Chris ALEXNA  
• BASTIAN  
**Domin'Or**  
Dominique Mahiels  
Bijoutière - Joaillière  
Conseils personnalisés d'une professionnelle passionnée  
Montres:  
DONTIAC  
RIVER WOODS  
Rue du Village, 1A - 4254 LIGNY (GEER)  
019/58.87.33  [Domin'Or.Ligny](http://Domin'Or.Ligny)  
Horloges montres, bijoux et orfèvrerie de 1864 à 1984. Spécialité en orfèvrerie de 90 à 18K.  
Orfèvre "SUR MESURE" du mardi, mercredi et jeudi de 9 à 12h.

Pédicure Médicale Spécialisée  
Réflexologie Plantaire  
  
Nathalie Lange  
Rue d'Or II  
4250 GEER  
0476/363.366

**TERRASSEMENT  
CONTAINER - TRANSPORT**  
**WERY** SPRL  
WAREMME  
019 67 80 31

# ETAT CIVIL



2023  
2024

## NAISSANCES :

DEUSE Basile (Omal)  
GOYENS LIETART Victoria (Omal)  
HERCKENS Isaac (HsG)  
LIEBENS Samuel (Geer)  
MAGNÉE Charlie (Omal)  
DEBATY Charly (Geer)  
CETIN Thérèse (Ligne)  
FRESON Roman (Ligney)  
DOCQUIER Diego (Darion)  
S'HEEREN Achille (Ligney)  
LEBIÈRE SOUSA James (Ligney)  
CLÉMENT de CLÉTY Gilles (Geer)  
HEYLEN Louis  
LANDU Inaya (HsG)  
MALAISE Noah (Omal)  
PAQUOT Archibald (Geer)  
CAPRASSE Côme (Darion)  
NOËL Astrid  
IELLI Ezra  
RADOUX Ambre (Darion)  
LEBON Amalia  
BAUGNET Sacha (Geer)  
GEORGE Arthur (Omal)  
VYNCKIER Viggo (Boëlhe)  
SACRÉ Élya (LSS)  
PIETTE Mathieu (LSS)  
LISTREZ Camille (Ligney)  
CARBONNELLE-DONNET Timéo (Boëlhe)  
KALONDA-PLUYMERS Eva  
BERNARD Hizao (LSS)  
LECOCQ Gaspard (Boëlhe)  
MIÉVIS Nils (HsG)  
BREUSE Ayden (Ligney)  
ROUSSEL Léo (HG)  
FAUVILLE FREZOUL Gaston (Omal)  
RESTIAU Noah (Ligney)  
SILLIEN Victoria (Ligney)  
CARLIER Mia (Boëlhe)  
GATEZ BOUCHAT Gema (HsG)

*Bienvenue aux enfants et félicitations aux parents.*

## MARIAGES :

FAUVILLE Stéphane – FREZOUL Naywelle (Omal)  
STATTROPP Nicolas – EBROIN Lucie (Ligney)  
FERREIRA-PRATA Carlos – TOURNEUR Maïté (Omal)  
ANKRI Jérémie – FAILLA Maéva (Omal)  
CANTER Martin – VAKAMULLA RAGHU Swathi (LSS)  
GEORGE Frédéric – DE WULF Céline (Omal)  
MÉLON Marc – WROTECKI Françoise (Boëlhe)  
CARLIER Nicolas – GABRIELE MATHIEU Fanny (Boëlhe)  
LEMESTRÉ Erwin – LACROIX Ludvine (Omal)  
LAMBRECHTS Vincent – MARON Sandrine (Ligney)  
HARDY Maxime – KUNICA Zoé (Omal)  
WARMOES Paul – DE COEN Vinciane (LSS)

## DÉCÈS :

BALLIEUX Alexis (HsG)  
DELANDSHEERE Danielle (LSS)  
HOBIN Anna, veuve DUMONT Roger (Ligney)  
YERNA Myrienne, épouse DELDIME Willy (Ligney)  
RIGA Marie José (Geer)  
PICARD Chantal, veuve PIRLOT Jacques (HsG)  
MARNEFFE Julia, veuve DELATHUY René (HsG)  
BOURGUIGNON Eugène (HsG)  
JANSSENS Éliane (HsG)  
STORDEUR Noël, époux FERETTE Blanche (Ligney)  
VALENTIN Marie, veuve FRANCOTTE Charles (HsG)  
BRAINE Mariette, veuve BULLY Raoul (HsG)  
HEUSICOM Emmanuel (HsG)  
DUCHÈSNE Cécile, épouse BAILLY André (Darion)  
FUMAL Georgette (Omal)  
ROBERT Flora, veuve PAQUAY Maurice (Geer)  
DEPREZ Thierry (HsG)  
LOUESSE Benjamin (Geer)  
MAQUET Georges (HsG)  
HOFFMANN Rolf, veuf HOFFMANN Eileen (LSS)  
JAMOULLE Émile, époux VANHOVE Fabienne (HsG)  
STREEL Rosa, veuve DEVREKER Charles (Geer)  
LINOTTE Gilbert, époux RENSON Gabrielle (Ligney)  
ZOCCO Giuseppa, veuve NOVELLO Giuseppe (HsG)  
ENGLEBERT Joseph, époux FLORINE Marie (HsG)  
THILL Guy, époux HENROTTAY Henriette (Boëlhe)  
MAQUET José, veuve CAPRASSE Charles (HsG)  
LAPORT Roland, époux RENOUF Marie-Christine (Omal)  
NGUYEN Toan, époux PHAM Hong (HsG)  
MAHIELS Michel (HsG)  
GOFFIN Joseph, époux VANSPAUVEN Jeanine (Boëlhe)  
MARTIN Marc, époux THIERIE Anne-Françoise (LSS)  
KARL Jean, époux GROUYNE Éliane (HsG)

*Nous présentons nos très sincères condoléances  
aux familles éprouvées.*



*Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur.*